



Assemblées Générales du 19 juin 2019

Présent.es : 31 membres de l'association

24 avenue Adrien Fayolle
26400 CREST

contact@usinevivante.org
USINEVIVANTE.ORG

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

Introduction de l'AG et des membres du Conseil d'Administration

Les membres actuels sont : Anaïs Bouteille, Antoine Sorez (excusé), Claire Mangenot, Dominique Marcon, François Veillet (sortant), Laëtitia Bruneau, Maïa Souviron (excusée) et Yannick Régnier (sortant).

Pour rappel, l'entrée et sortie des membres du CA se fait au fil de l'eau pendant l'année. Les statuts ne prévoient pas d'élection lors de l'AGO.

Information relative aux conflits d'intérêts

L'article 12 des statuts prévoit un temps d'information pendant l'AGO sur les contrats passés entre l'association et l'un.e de ses administrateurs.trices.

Il est donc notifié qu'Antoine Sorez a vendu du café à L'Usine Vivante pour un montant de 30€ TTC sur l'année 2018.

Présentation du rapport financier

[Rapport à retrouver en ligne](#)

Questions : pourquoi y-a-t-il eu un doublon de salaire d'animation en 2019 (question concernant le budget 2019) ?

Réponse : le tuilage entre le départ de Sébastien Choupas et l'arrivée de Laure Besson ont entraîné un chevauchement de salaires à payer pour l'association. De plus, une erreur administrative a involontairement retardé le départ de Sébastien Choupas, entraînant le paiement d'un mois de salaire supplémentaire.

Questions : Comment l'association pourrait-elle développer la location de la salle de réunion ? Y-a-t-il un groupe en charge de cela ?

Réponse : L'Usine Vivante n'a pas de stratégie en place pour la location de la salle. Actuellement, nous travaillons avec un institut de formation qui la loue sur des longues périodes, ce qui assure une rentrée financière intéressante. La salle est disponible en semaine et en journée. Il est logistiquement difficile pour nous de la louer le soir et les week-end : question du portail, du voisinage, de la gestion des clés etc. Sujet à creuser.

Question : Les adhésions semblent être importantes sur l'ensemble des recettes courantes, qui s'empare de ce sujet-là ?

Réponse : En 2018, un travail a été mené sur les avantages d'être adhérent.e. A relancer cette année ? En commission communication, un travail est en cours sur le recrutement des bénévoles (ce que ça apporte, etc.).

Vote du rapport financier :

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 30

Le rapport financier est validé.

Présentation du rapport d'activité

[A retrouver en ligne](#)

Question : pourquoi vote-t-on un rapport d'activité puisqu'il concerne des faits déjà passés ?

Réponse : pour valider les faits relatés et que l'association ne raconte pas n'importe quoi.

Vote du rapport d'activité :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 31

Le rapport est validé

Présentation du scénario « l'Usine Vivante ces 3 prochaines années »

Retour sur le processus

Résumé des événements de l'année et des étapes de la co-construction du scénario : journée collective du 19 mai, CA extraordinaire du 29 mai puis CA classiques des 5 et 12 juin. Conclusions :

Des points ont fait consensus :

→ Le besoin de consolider l'existant

→ L'envie d'ouverture à la mixité, à un public plus large

→ Le souhait de maintenir la double casquette de l'Usine Vivante : autant de personnes qui voulaient développer les activités économiques que de personnes qui voulaient développer les activités socio-culturelles

La question de l'achat a été plus délicate : pas de consensus lors de la journée du 19 mai. Le CA extraordinaire du 29 mai met en évidence qu'il est difficile de proposer un scénario qui plairait à tout le monde. Il montre aussi qu'il y a beaucoup d'envies mais pas beaucoup de disponibilités.

Le CA souffre depuis un an de faire le grand écart en gérant, d'un côté, les problèmes du quotidien et de l'autre, le développement du projet vers le Bâtiment Est.

Lors des CA du 5 et 12 juin, la conclusion a été que des personnes différentes devaient prendre en charge ces deux missions. Qu'il s'agit donc de projets distincts.

Scénario proposé

→ Premier constat : l'Usine Vivante telle qu'elle est aujourd'hui, on peut en être très fier.es. Donc **on valorise l'existant**. « *Usine sereine, usine pérenne* »

→ Deuxième constat : on est fiers mais on est fragiles. Donc il faut **consolider l'existant**. « *L'usine fleurit, L'usine mûrit* »

→ Et après ? **On développe l'existant en favorisant la mixité sociale et culturelle**. « *L'usine partage ses fruits* »

Par « existant », on entend :

- Un lieu qui brasse des structures et des personnes très différentes :
 - espace de coworking avec un éventail de professions très large, y compris artisanales
 - ateliers de partage de connaissances sur des thèmes très variés
 - événements aux thématiques différentes à chaque fois

- Un lieu qui a un rôle dans la vie du territoire :
 - porte d'entrée de nouveaux arrivants lors des visites mensuelles, de la pause café du jeudi et des ateliers de partage
 - concentration d'un grand nombre d'activités économiques de la ville (via tous.les.travailleurs.euses.au.quotidien)

- porosité à travailler avec des personnes en recherche d'emploi ...
- Un lieu laboratoire qui questionne le monde de demain :
 - sur les questions de mobilité (réflexion sur les parkings, les déplacements et les espaces communs)
 - via la mutualisation des équipements (espaces de travail, vélos, ...)
 - pour la collaboration entre structures (résident.es mais aussi résident.es/bénévoles)

Ce scénario implique également que l'association n'achète pas le bâtiment Est. L'association ne se prononce néanmoins pas sur l'achat de la tour, ni sur la réalisation de travaux « lourds » dans la tour.

Concernant les travaux, dans tous les cas : il va y avoir des travaux de câblage wifi (3ème semaine de septembre) et l'achat de la chaudière est en cours.

Enfin, le CA propose que L'Usine Vivante soit un soutien si une nouvelle structure se crée pour développer le projet du Bâtiment Est. Par soutien, nous entendons :

- prêt gratuit de salles pour le groupe de travail
- mise en lien des personnes qui souhaitent rejoindre ce groupe
- transmission des travaux déjà réalisés à ce groupe

Question : Si demain il y a un acquéreur pour le bât Est qui est antinomique avec l'Usine Vivante, que se passe t-il ?

Réponse : Si une structure différente de nous s'installe ce sera un beau projet de mixité et de vivre-ensemble. Cela dit, on aimerait bien qu'un projet qui nous corresponde s'y installe, plutôt que ça devienne un parking.

Question : Quels projets sont imaginés, si un autre groupe se crée pour le Bâtiment Est ?

Réponse : En terme d'activités, il n'y a pas de projet particulier ou différent de ce qui était évoqué jusqu'alors. En revanche, une initiative est en cours pour reprendre à son compte la problématique de l'acquisition sans que cela pèse sur les bénévoles de l'association

Question : Va t-on communiquer clairement le choix de se focaliser sur l'existant et que ceux qui veulent créer un nouveau groupe pour le Bâtiment Est peuvent se réunir à l'Usine ?

Réponse : Oui, il y aura une newsletter qui parlera de ce scénario.

Vote

Abstentions : 3

Contre : 0

Pour : 28

La proposition est adoptée

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE (AGE)

La proposition est de modifier les statuts pour permettre à l'association d'acheter, il faudrait ajouter dans l'article 5 qu'elle « s'autorise à devenir propriétaire de biens immobiliers et de foncier »

Question : Est-ce que ça induit l'idée que l'association pourrait entrer dans une structure qui achètera ?

Proposition : La formulation est à revoir pour que ce soit possible. Ça pourrait être acquérir des biens immobiliers ou des parts de société immobilière.

Question : Est-ce qu'il faut limiter cette acquisition à des parcelles cadastrales ?

Réponse : Non pas nécessairement.

Remarque : l'Usine Vivante propose un scénario qui dit qu'on n'achète pas mais veut inscrire dans les statuts le droit d'acheter plus tard. C'est paradoxal.

Réponse : C'est vrai que c'est paradoxal et il est possible de rejeter cette proposition aujourd'hui. L'assemblée est souveraine. Pour information, le CA le propose maintenant pour ne pas avoir à le proposer plus tard si l'achat devient un moyen nécessaire pour consolider l'existant. Ceci dit, si la proposition est rejetée aujourd'hui, il est possible de convoquer une AGE à tout moment (par exemple le jour où l'on souhaite acheter) dès lors qu'on respecte le délai de convocation de 15 jours.

Question : L'acquisition est un gros projet. Est-ce qu'on peut mettre au conditionnel la phrase ?

Réponse : Si on vote la proposition, on donne mandat au CA d'acheter au moment où ce sera nécessaire. La question est de savoir quel pouvoir on délègue au CA ?

Vote :

Contre : 7

Abstentions : 12

Pour : 9

La proposition est rejetée, les statuts prévoyant une majorité de 60 % « pour » pour valider une décision.

Discussion suite au vote

Aujourd'hui on n'est pas prêt pour modifier les statuts. Ça ne veut pas dire qu'on sera contre le jour où il y en aura besoin.

On décide qu'on ne change pas les statuts aujourd'hui.

Conclusion des Assemblées

Grand merci à Laure pour l'organisation de l'AG.

Merci à Stéphane et Céline, Catherine, sortants du CA l'année précédente, d'être présent.es.

Appel à de nouveaux administrateurs et administratrices si intéressé.es.

Et maintenant vous êtes invités à inaugurer la piste de roller éphémère concoctée dans les ateliers par Thomas et Laure !